## **PORTRAIT**

# LA SURVEILLANCE SUR LE SENTIER DES DOUANIERS

Au début du 19e siècle, un blocus continental est mis en place. L'ordre est de ne rien laisser entrer en France en provenance de l'Angleterre ou de ses alliés. À l'époque, le sentier représente la frontière française.

Pour renforcer ce blocus, Napoléon créa la cour prévôtale, ou cour d'exception, pour juger toutes les infractions douanières de 1811 à 1814 et fit édifier des corps de gardes pour faciliter la surveillance permanente des côtes.

Les produits surveillés : café, coton, sucre, tabac indigène en feuille, tissus, chaussures, armes. Les risques encourus pour l'introduction illégale sont des amendes, un emprisonnement accompagné la plupart du temps par un carcan sur la place publique.

## LES MISSIONS DU DOUANIER

Le douanier ou « gabelou » (qui tire son nom de la gabelle, taxe sur le sel) chemine à pied le long du littoral, jour et nuit et par tous les temps. Il s'arrête parfois pendant de longs moments à des postes fixes, desquels il observe les endroits propices aux débarquements frauduleux.

Le douanier appartenait à une brigade. Chacune avait en charge une penthière. Ce territoire était reproduit sur un tableau qui faisait office de plan, peint par les hommes avec tous les signes distinctifs (sentiers, points de stationnement et de repères, lieux-dits) encadré et fixé au mur de leur corps de garde.

Il surveille les côtes pour taxer les marchandises anglo-hollandaises, empêcher la contrebande et empêcher le pillage des épaves échouées (toute épave accostant au rivage devenait propriété de l'Etat et devait être déclarée à la douane). Ils ont accès à une zone large de 60 km, qui part du littoral jusque dans les terres, et ce tout au long des côtes.





Gardien terre à terre
Des lois et règlements,
À tous les courants d'air
Mon âme souffle son chant.
Veilleur de frontière
Sous les grands oiseaux blancs,
A l'éole buissonnière
Mon cœur est goëland.

Guetteur d'univers
Sur la ligne hors du temps,
Mon rêve est grand ouvert
À l'émerveillement.
Vigile imaginaire
Sous les ailes du vent,
Au petit homme vert
J'offrirai le printemps.

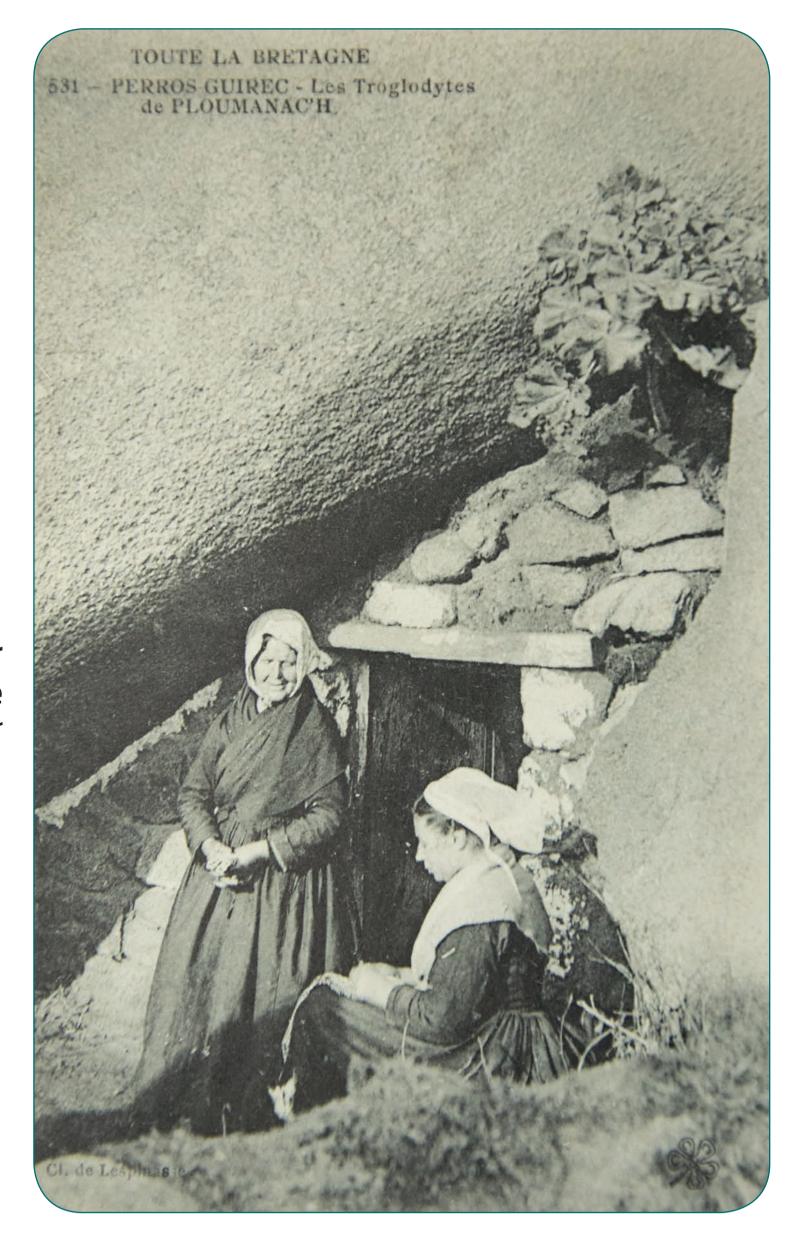
Jacques Premel-Cabic Contrôleur principal des Douanes Poème écrit en hommage à tous les douaniers, arpenteurs aux aguets, qui ont tracé la grande Histoire du sentier littoral tant apprécié de nos jours par les randonneurs et les flâneurs contemplatifs.

# LES USAGES DU SITE AU DÉBUT DU $20^{\rm e}$ SIÈCLE

## LES MAISONS TROGLODYTES

À la fin du 19<sup>e</sup> et jusqu'en 1914, des habitats marginaux se développent. Les habitations troglodytes sont une forme d'habitat permanent particulier lié à la configuration rocheuse du littoral.

La maison troglodyte de Job Ar Yer et de sa femme, Job la Poulaine © Archives départementales des Côtes d'Armor



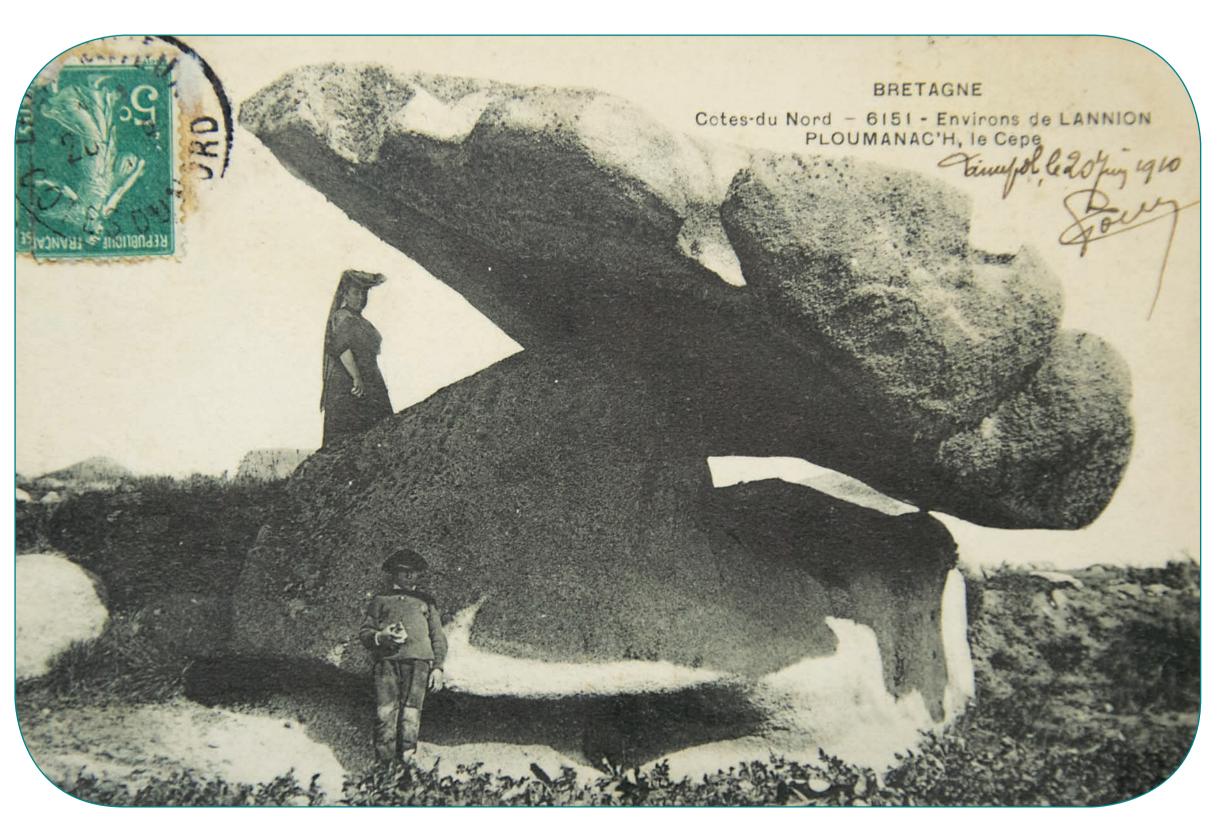
## L'AGRICULTURE

À la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'activité des ploumanacains se concentre souvent autour de la pêche pour les hommes et autour de l'agriculture pour les femmes.



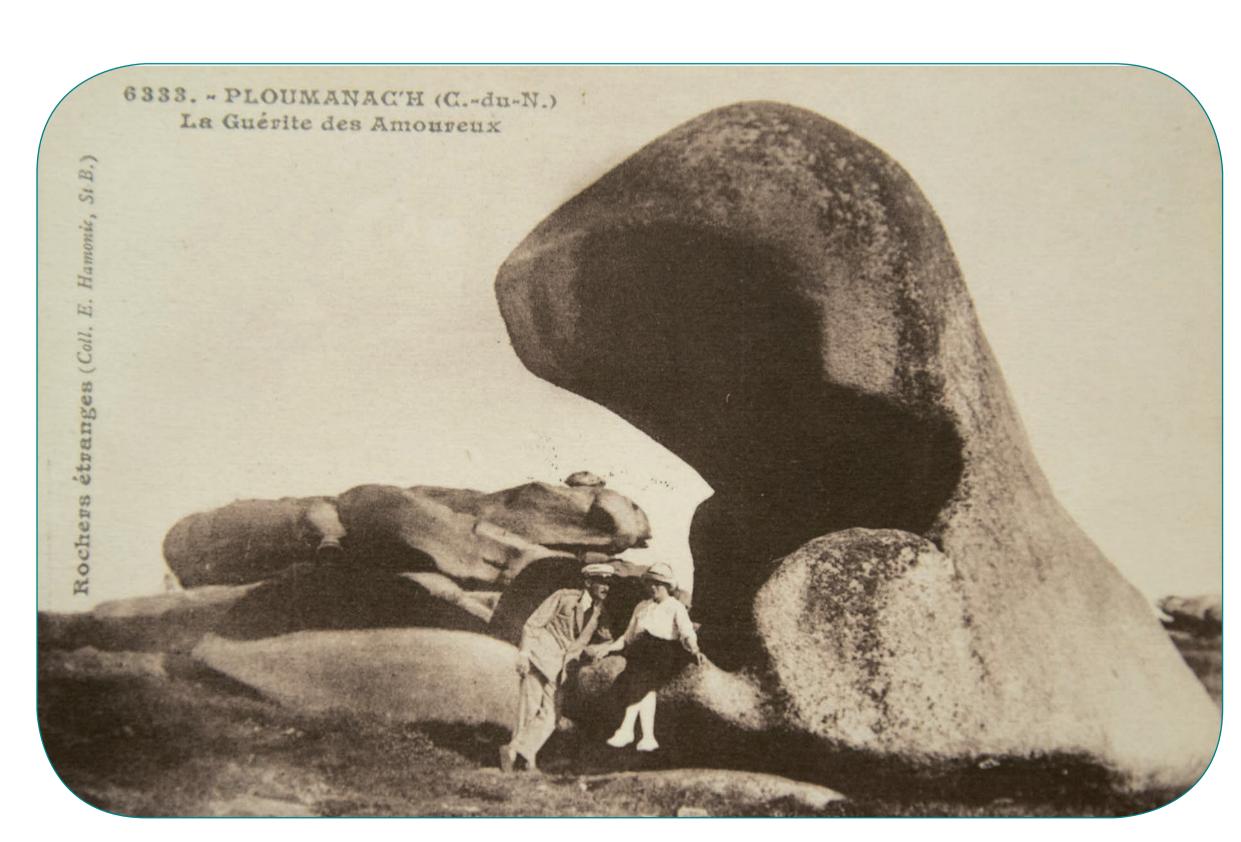
Le ramassage des pommes de terre © Archives départementales des Côtes d'Armor

## TOURISME DANS LES ROCHERS



À Perros-Guirec, le tourisme se développe dès la fin du 19e avec les lignes de chemins de fer et les bains de mer. Le premier hôtel de tourisme fut construit en 1886 à Trestraou.

Le cèpe © Archives départementales des Côtes d'Armor



La guérite des amoureux © Archives départementales des Côtes d'Armor

# UNE PROTECTION PRÉCOCE-

## LABEL STATION CLIMATIQUE EN 1900 ET CHASSE AUX MACAREUX

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, un nouveau Syndicat des plages est créé pour attirer les touristes: le Syndicat d'Initiative des plages de Perros-Guirec, Trégastel, Trébeurden, et des eaux minérales de Lannion.

Il édite alors une affiche diffusée par la Compagnie des chemins de fer de l'ouest, vantant, parmi les distractions de la station naissante, « la chasse aux oiseaux de mer (calculots, perroquets terrant comme des lapins) ».

Témoignage de Charles Barré en 1903 : C'est du port de Ploumanac'h que partent vers le mois de

juin et de juillet de joyeuses équipes de chasseurs allant en expédition contre les calculots. À l'arrivée sur les îles Malban et Rouzic, c'est une fusillade continue, un véritable massacre. Les petits cadavres jonchent l'eau ou pourrissent à terre et leur effectif diminue dangereusement (de 15 000 individus en 1900 à quelques centaines vers 1910).

En 1912, le Lieutenant Hémery dénonce ce massacre et crée une sous-section à la Société Nationale d'Acclimatation de France, La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).



Label station climatique © Archives départementales des Côtes d'Armor

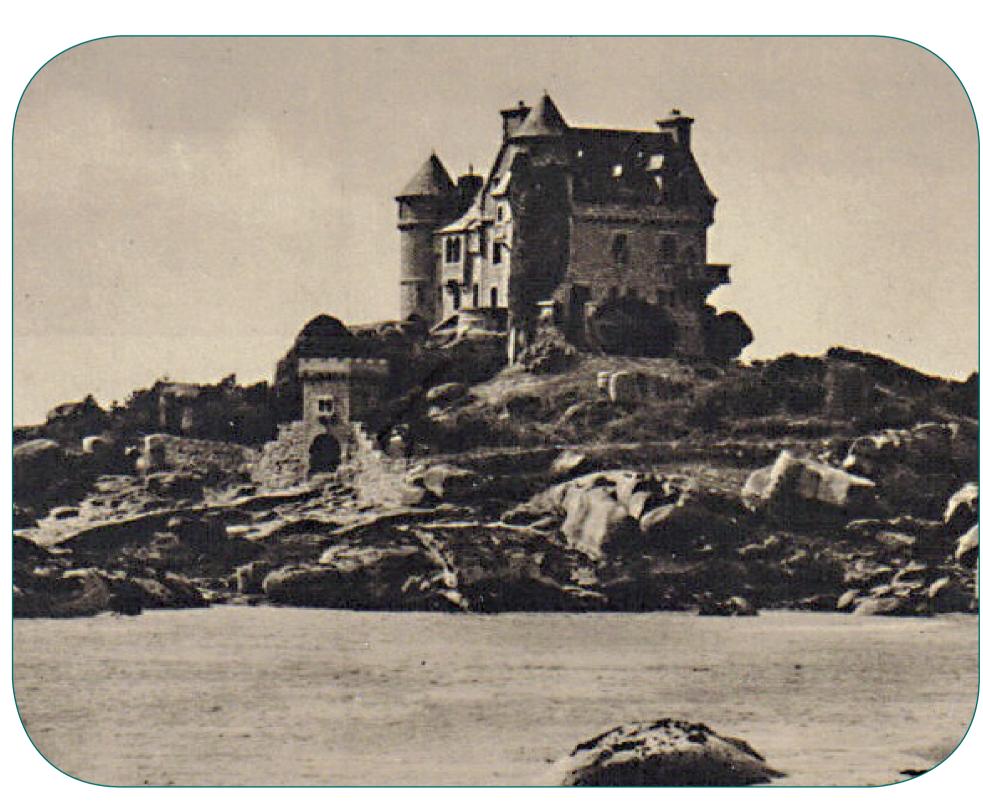


Chasse aux macareux © Archives départementales des Côtes d'Armor

#### DÉBUT DE LA PROTECTION: CRÉATION DU SYNDICAT LE 20 AOÛT 1901

En 1901, une commission départementale charge Charles Le Goffic de dresser la liste des rochers à protéger sur le littoral de Trégastel, Perros-Guirec et Bréhat.

Le 20 août 1901 la première association de type 1901, le « Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h », est fondée. Elle est créée pour protéger de la destruction et de la vulgarisation les plus beaux massifs de rochers (constructions, clôture). Cette protection envisage l'acquisition des terrains situés sur le rivage, anticipant de trois quart de siècle la politique du Conservatoire du littoral!



Le château de Costaérès © Archives départementales des Côtes d'Armor

## OUVERTURE DU CHEMIN RURAL

Dès 1907, la municipalité vote des crédits pour l'établissement d'un chemin de corniche de 2 mètres de largeur, au départ de Pors Rolland. Après la Première Guerre mondiale, le tracé est repris et le chemin est élargi à 2,50 mètres. Un projet de route de corniche carrossable est même envisagé avec pour ambition un élargissement à 6 mètres de large. Ce projet sera abandonné en 1933. Le tracé de ce sentier des douaniers épouse le bord de mer, dominant les célèbres chaos de granit rose. Il attire l'attention des premiers visiteurs.



Vers le Squevel du sentier des douaniers © Archives départementales des Côtes d'Armor

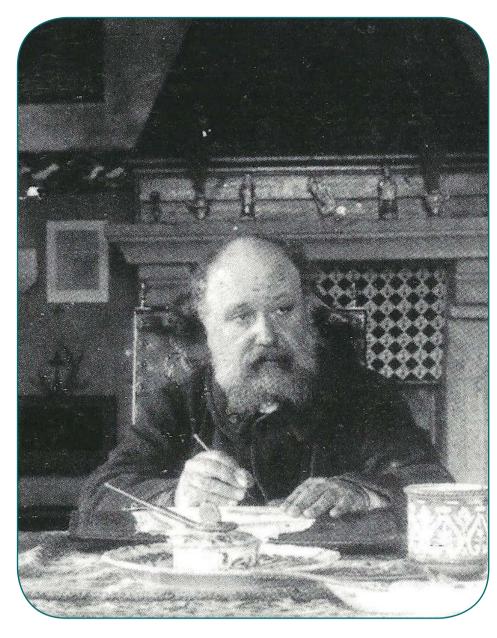
# LA CRÉATION DU PARC MUNICIPAL— DES LANDES DE PLOUMANAC'H

#### CHARLES LE GOFFIC et HENRI GROSPERRIN

C'est la lutte commune de Charles Le Goffic, délégué de la Société des paysages de France, et Henri Grosperrin, Président du Syndicat d'Initiative, qui incite les élus perrosiens à décider la création d'un parc public.

Son principe est la déclaration d'une zone « non ædificandi », non-constructible, de tous les terrains situés à l'arrière du sentier des douaniers sur une largeur de 20 mètres et l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Le financement de l'achat des terrains est effectué grâce à la taxe de séjour perçue depuis l'obtention du label station climatique en 1901.

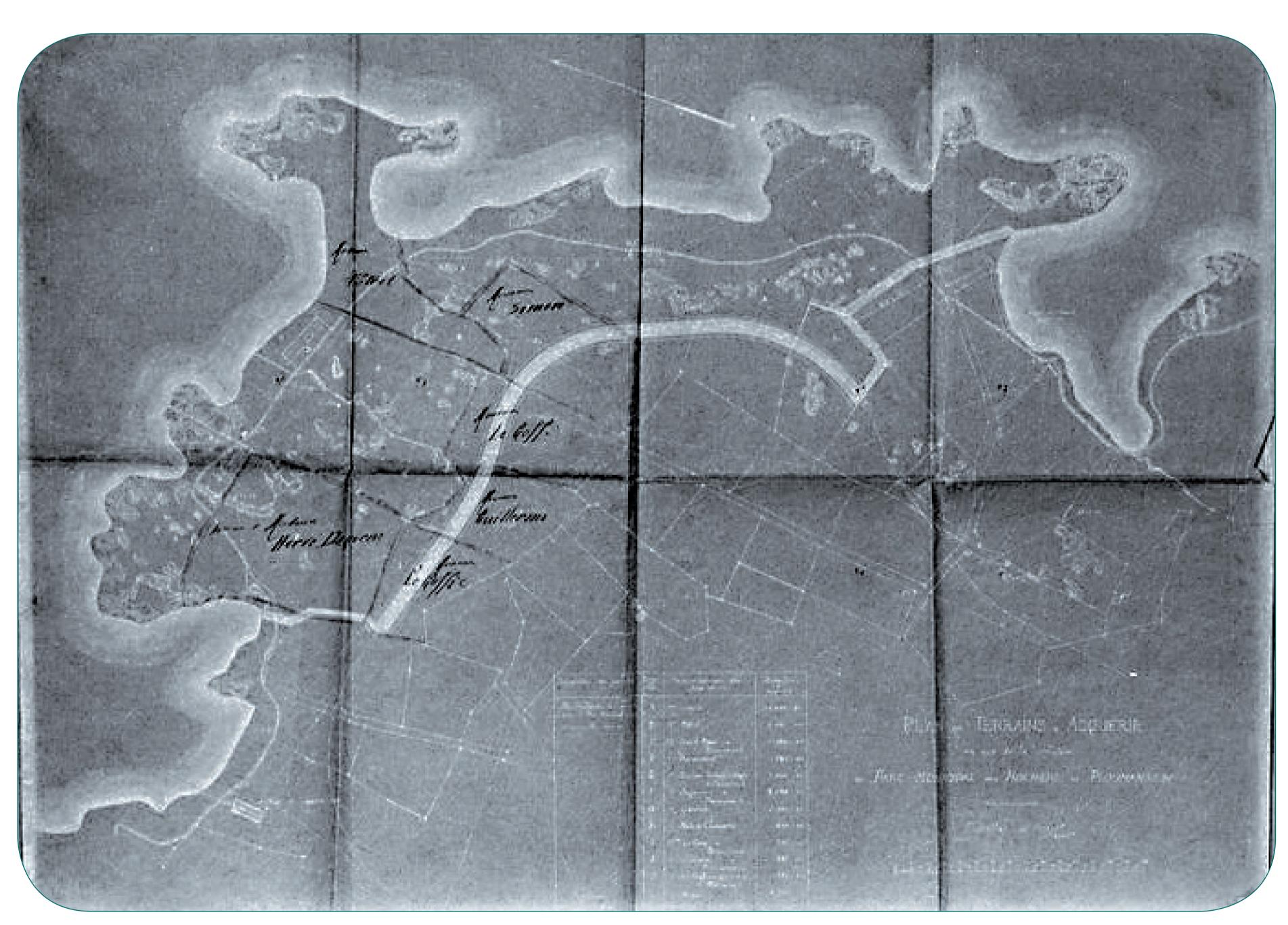


Charles Le Goffic dans sa demeure perrosienne "Le Kéric". Collection Catherine Le Doaré



Henri Grosperrin Collection M. Schneff (extrait article Ouest France du 21/05/1996)

## LES PARCELLES À ACQUÉRIR, PLAN DE 1924



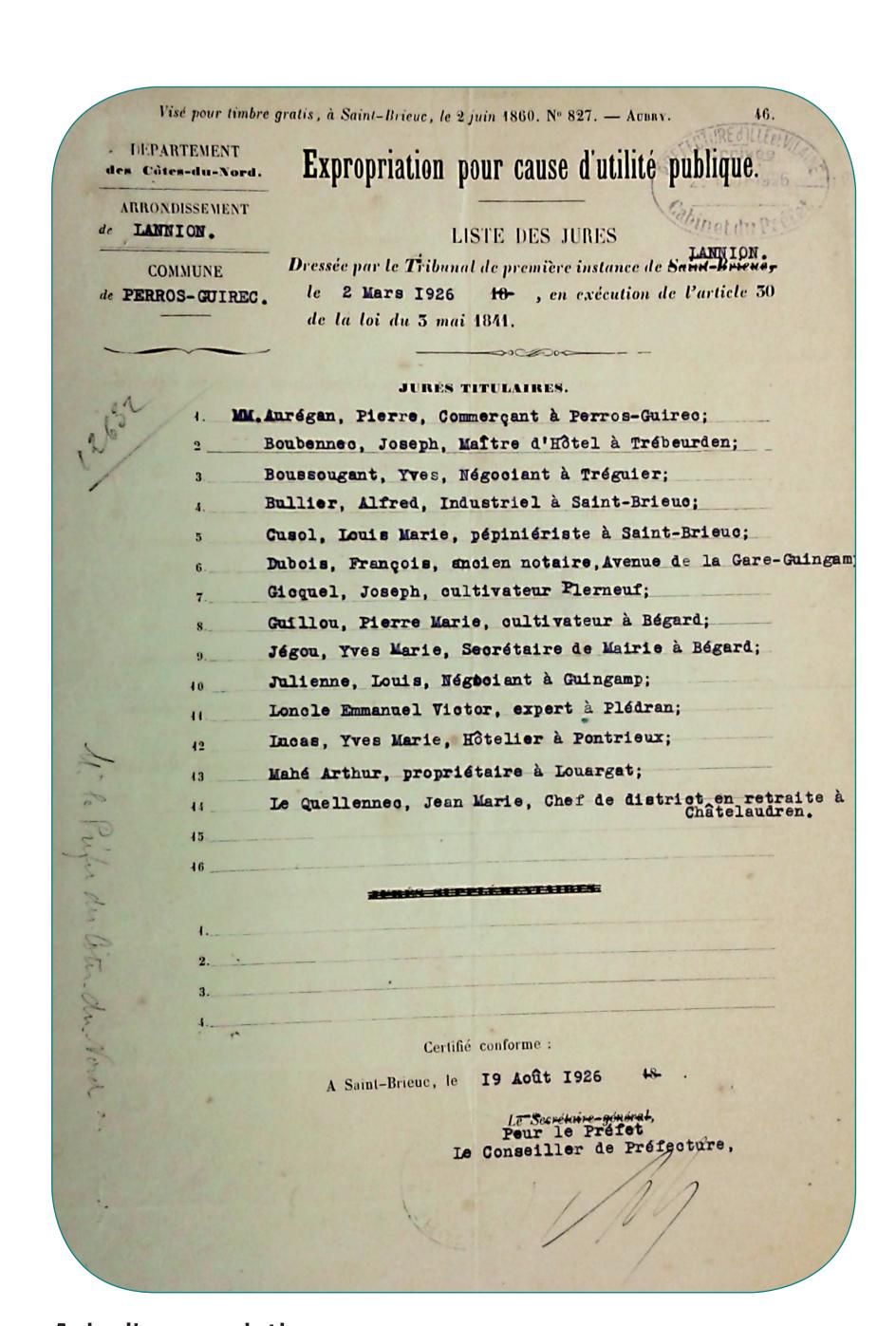
Plan des parcelles, 1924 © Archives départementales des Côtes d'Armor

#### AVIS D'EXPROPRIATION

Le31août1925, le Parcmunicipal de Ploumanac'h de 75 000 m² est créé pour la protection des rochers de Ploumanac'h.

En 1926, Henri Grosperrin demande instamment que le chemin dit des douaniers soit réservé à l'usage exclusif des piétons et ne soit pas transformé en route carrossable.

En 1931, la totalité des expropriations est achevée autour du rocher du Skewel. Malgré la lutte précoce du conseil perrosien, la première parcelle est classée le 11 juillet 1912. De 1937 à 1976, différentes parcelles seront classées et inscrites à l'inventaire des sites et une zone nonconstructible est décidée dans un périmètre de 200m autour du phare en 1940.



Avis d'expropriation © Archives départementales des Côtes d'Armor

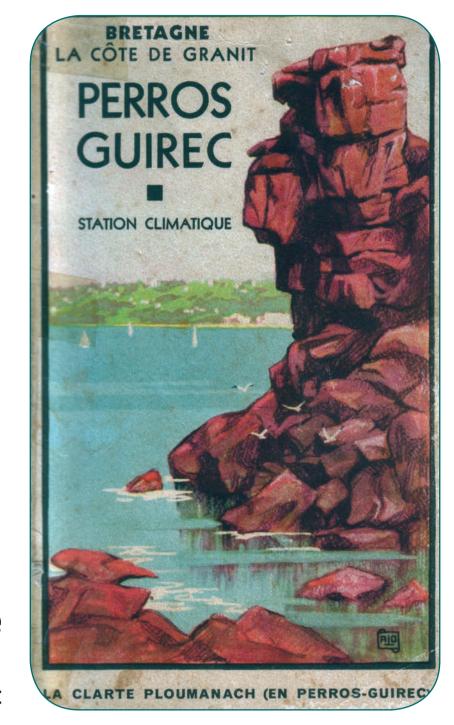
## UN SITE NATUREL À L'ABANDON-

## TOURISME DE MASSE

Au plus fort de l'activité hôtelière, en 1950, Perros-Guirec compte 1633 chambres pour 64 hôtels. Les perrosiens abandonnent progressivement l'agriculture et la pêche pour se tourner vers les activités liées au tourisme.



Plage de Saint Guirec © Archives départementales des Côtes d'Armor



Premier guide de l'Office de Tourisme, 1947
© Office de Tourisme, Perros-Guirec

#### ABANDON DES PARCELLES à PARTIR DES ANNÉES 1950 ET DÉVELOPPEMENT DES CONSTRUCTIONS DANS LE VILLAGE

Jusque dans les années 1950, la préservation et l'entretien du site sont assurés de manière empirique par les habitants qui cultivent les terrains, se chauffent avec des mottes de bruyères et utilisent les landes pour le fourrage et la litière des animaux.

Ces pratiques tombent en désuétude dans les années 1950-1960.

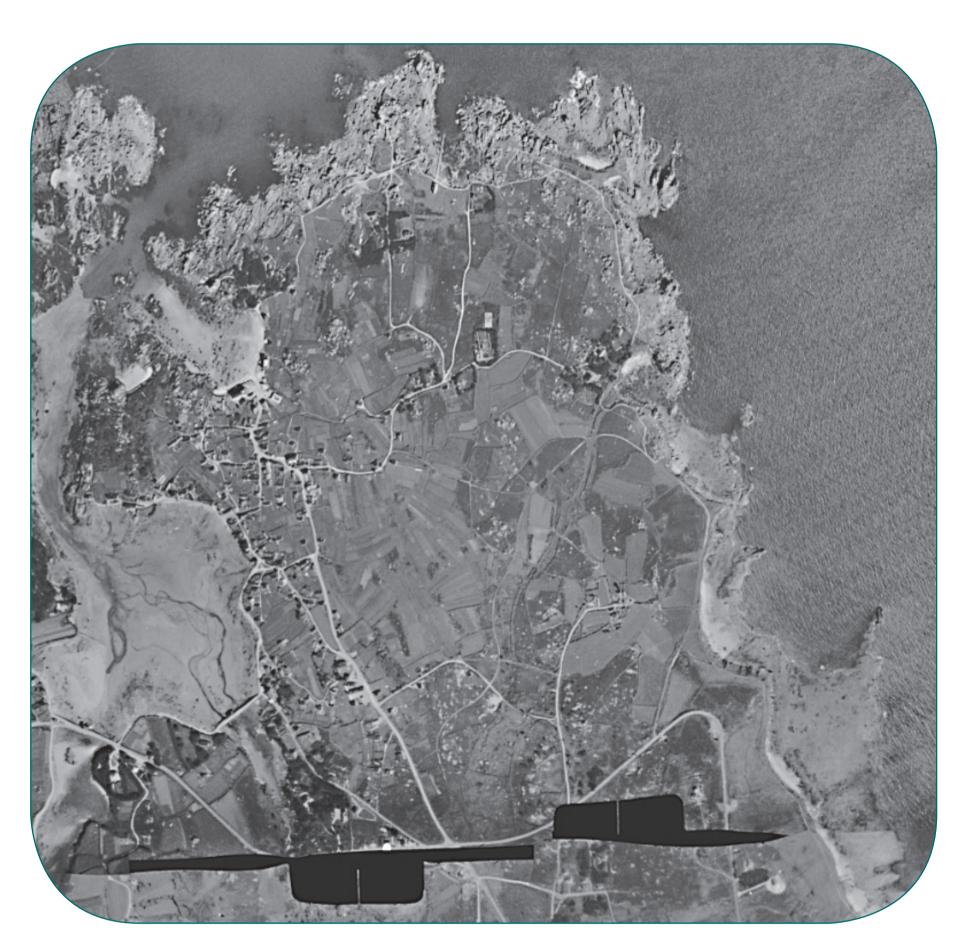


Photo aérienne de 1950 : IGN, BD ORTHO® 1950



Photo aérienne, historique et orthophotographie : IGN, BD OR-THO® 2012

## PRISE DE CONSCIENCE ET DÉBUT DES ACQUISITIONS

Malgré l'entretien régulier réalisé par les services techniques municipaux, le site continue de se dégrader. Élus municipaux, associations locales, Conservatoire du Littoral, habitants et riverains, visiteurs, tous sont unanimes pour mettre en œuvre une politique commune de réhabilitation, d'autant que de nombreuses études réalisées sur le site, prouvent l'intérêt du lancement d'un tel chantier.

Une première convention est signée en 1981 entre la commune et le Conservatoire du Littoral (CEL) pour les secteurs de Pors Rolland, Pors Kamor et du phare. En 1986, les premières parcelles sont acquises.

En 1990, le site de Ploumanac'h est retenu à l'occasion du 10° contrat de plan Etat-Région dans le cadre du programme d'action « Valorisation du patrimoine naturel ».

En 1992, le CEL fait l'acquisition de 20ha et le 11e contrat de plan Etat-Région met à disposition du CEL et de la commune 2 millions de francs pour réhabiliter le site.

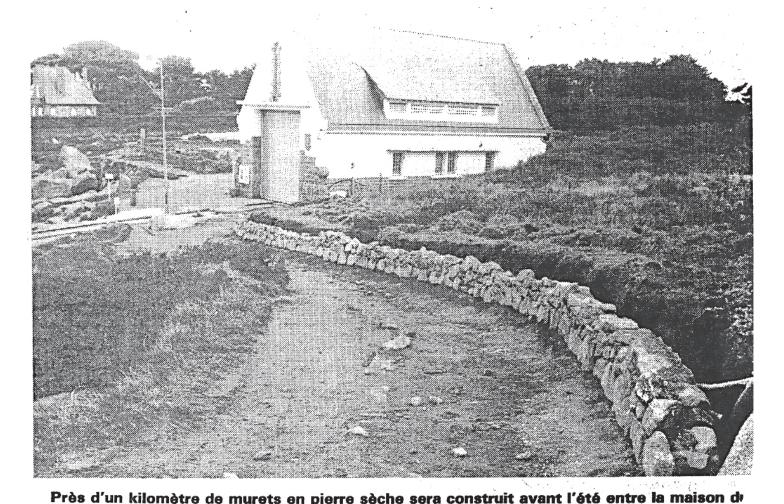
En 1994, une fois l'accord de la Commission Départementale obtenue, la restauration du site peut enfin commencer.



#### Grand site de Ploumanac'h : les travaux ont commencé

Le chantier va se poursuivre jusqu'au printemps et reprendra après la saison estivale. Rappelons que c'est au total une somme de 7 millions de francs qui sera investie dans la réhabilitaion du site sur une période de trois ans.

**Marcel Le Normand** 



Près d'un kilomètre de murets en pierre sèche sera construit avant l'êté entre la maison toral et l'anse de Pors-Rolland.